



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP EXTERNE

Section : SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Session : 2021

Rapport de jury présenté par : Sabine CAROTTI - Présidente du concours

SOMMAIRE

Composition du directoire	3
Avant-propos	4
Statistiques	5
Epreuves d'admissibilité	7
Première épreuve	8
Deuxième épreuve	11
Epreuves d'admission	15
Epreuve de mise en situation professionnelle	15
Epreuve d'entretien à partir d'un dossier	24
Conclusion générale	26
Remerciements	27

COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Présidente du jury

Mme Sabine CAROTTI, Inspectrice générale de l'éducation nationale

Vice-présidentes

Mme Laurence LECHAT, Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Patricia MULLER, Inspectrice de l'éducation nationale

Avant-propos

La session 2021 du CAPLP externe de Sciences et techniques médico-sociales et du CAPLP-CAFEP externe de Sciences et techniques médico-sociales s'inscrit dans le cadre de la maquette des concours de l'arrêté du 19 avril 2013 modifié fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

La définition des épreuves intègre le renforcement de l'évaluation des compétences professionnelles liées au métier d'enseignant :

Prise en compte d'une dimension pédagogique dès les épreuves d'admissibilité ;

Approche résolument professionnelle pour les épreuves d'admission.

Il convient cependant de signaler que la prise en compte de compétences professionnelles n'est pas la négation de l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires.

Les coefficients associés aux épreuves d'admission étant doubles par rapport à ceux des épreuves d'admissibilité, il est évident qu'elles occupent une place sensible pour le classement final. La préparation à ces deux épreuves doit être commencée dès l'inscription au concours.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochable. De même, la réflexion, la cohérence, l'appréciation du niveau des élèves et la précision pédagogique dans les explications sont des qualités précieuses pour un futur enseignant.

Le CAPLP impose de la part des candidats un comportement et une présentation exemplaires. Le jury reste vigilant sur ce dernier aspect et invite les candidats à avoir une tenue adaptée aux circonstances particulières d'un concours de recrutement de cadres de catégorie A de la fonction publique.

J'attire l'attention des candidats sur la modification des épreuves des concours du CAPLP à compter de la session 2022. Les épreuves du CAPLP- CAFEP Sciences et techniques médico-sociales sont précisées en annexes de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. Afin d'aider les candidats dans leur préparation, les [sujets zéro des épreuves publiés sur le site devenir enseignant](#) donnent des exemples de ce qui sera attendu à partir de la session 2022.

Pour conclure cet avant-propos, j'espère sincèrement que ce rapport sera très utile aux futurs candidats au CAPLP – CAFEP Sciences et techniques médico-sociales.

Sabine CAROTTI
Présidente du jury

Statistiques

Concours externe du CAPLP

Candidats inscrits : 643

Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité : 216

Candidats admissibles : 139

Candidats présents aux épreuves d'admission : 112

Nombre de postes : 60

Candidats proposés pour l'admission sur liste principale : 60

Candidats proposés pour l'admission sur liste complémentaire : 2

Épreuves d'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 8,21

Moyenne des candidats admissibles : 9,85

Moyenne du dernier candidat admissible : 6,9

Moyenne la meilleure : 16,25

Épreuves d'admission

Moyenne des candidats présents : 10,20

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 13,14

Moyenne des candidats admis sur liste complémentaire : 10,38

Moyenne la meilleure : 19,7

Concours d'accès aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat (CAFEP)

Candidats inscrits : 125

Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité : 56

Candidats admissibles : 36

Candidats présents aux épreuves d'admission : 23

Nombre de postes : 16

Candidats proposés pour l'admission : 16

Épreuves d'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 8,61

Moyenne des candidats admissibles : 10,18

Moyenne du dernier candidat admissible : 7,7

Moyenne la meilleure : 14,10

Épreuves d'admission

Moyenne des candidats présents : 10,98

Moyenne des candidats admis : 12,33

Moyenne la meilleure : 15,68

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Première Épreuve

Durée : 5 heures

Coefficient : 1

Deuxième Épreuve

Durée : 5 heures

Coefficient : 1

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du ministère Devenir Enseignant :
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

ÉCRIT 1 – Épreuve de mise en situation professionnelle

1. Définition de l'épreuve de mise en situation professionnelle

L'épreuve a pour objectif de vérifier, dans la section considérée, que le candidat est capable de **mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et techniques, d'exploiter les documents** qui lui auront été éventuellement fournis pour **construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse** relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de spécialité. Le développement doit pouvoir être réinvesti dans un cadre professionnel dans un contexte d'enseignement.

A travers cette épreuve le jury évalue les compétences suivantes :

- Mobiliser des connaissances
- Exploiter des documents
- Mener une réflexion
- Construire un développement structuré, argumenté
- Utiliser un vocabulaire scientifique et technique

2. Résultats



	Nombre de candidats ayant composé	Meilleure note	Note la plus basse
CAPLP	216	16,5	0,2
CAFEP	56	14,5	3,4

3. Commentaires du jury

Thématique du sujet 2021 : la santé environnementale

Le jury fait les remarques générales suivantes :

Le candidat doit analyser avec rigueur chacune des questions du sujet pour construire un plan structuré avec une introduction, **une problématique**, différentes parties clairement identifiées, des liens entre les différentes parties et une conclusion. Les annexes présentes dans le sujet permettent de guider le candidat. Leur utilisation pertinente est attendue avec une référence claire dans le texte produit des annexes utilisées.

Cette épreuve est avant tout scientifique. Le candidat doit développer des connaissances d'un niveau master pour répondre aux exigences du concours et les mobiliser afin d'exploiter les annexes de façon approfondie.

Une lecture fine et complète du sujet (questions et annexes) est indispensable afin d'éviter le hors sujet : la réponse doit être élaborée en fonction des termes de l'énoncé. La mise en évidence d'une problématique pertinente est nécessaire pour appréhender le sujet dans sa globalité et y répondre.

Le jury rappelle que le verbiage est superflu. Les banalités énoncées, parfois sans preuve scientifique, sont inutiles, chronophages et desservent les candidats. Le candidat ne doit donner aucune précision sur sa vie personnelle et/ou professionnelle.

Le jury fait les remarques suivantes concernant les compétences évaluées :

C1 Mobiliser des connaissances	<p>Le candidat ne doit pas se limiter aux seuls éléments présents dans les annexes mais doit mobiliser des connaissances actualisées d'un niveau master, spécifiques à la filière et se référant au programme du concours PLP STMS.</p> <p>Les éléments d'anatomie de l'appareil respiratoire ont été peu maîtrisés. La présence de schémas, aussi bien pour l'appareil respiratoire que pour les échanges gazeux alvéolaires ou pour les bronches, a été appréciée.</p> <p>Certains candidats ont abordé de façon trop générale l'appareil cardiovasculaire sans cibler l'appareil respiratoire, l'histologie a été insuffisamment traitée.</p> <p>Il était attendu une présentation des échanges gazeux avec les mécanismes de ventilation. L'utilisation rigoureuse et précise du vocabulaire scientifique était attendue.</p> <p>L'asthme allergique a été évoqué. La notion d'allergie n'a pas été souvent mise en relation avec la notion d'exposome.</p> <p>L'absence de définition des termes clés a pénalisé les candidats.</p>
---	--

	Les définitions des niveaux de prévention, avec des exemples pertinents de déterminants de santé, d'environnement et de santé environnementale ont été valorisées.
C2 Exploiter des documents	L'exploitation pertinente de l'ensemble des annexes est attendue et non un simple « copier – coller » qui met en exergue une absence de connaissances. Il était ainsi pertinent d'exploiter les annexes 1 et 2 pour expliquer la notion d'exposome et les annexes 2, 5 et 6 pour étayer les arguments.
C 3 Mener une réflexion	Il est nécessaire de s'entraîner à l'analyse de documents en un temps limité pour acquérir une méthodologie d'exploitation au service de la réflexion conduite. Prendre le temps de lire le sujet et les annexes pour s'assurer de répondre rigoureusement aux consignes données par le sujet est indispensable. Le jury a regretté un manque d'analyse de la notion d'exposome, peu de mise en relation entre une approche par conditions de vie et par pathologie. La notion multifactorielle est absente ainsi que leurs corrélations, il en est de même pour la notion de durée d'exposition, de surveillance de l'état de santé. Il était attendu une mise en évidence des évolutions avec la prise en compte de l'environnement dans les politiques de santé. Pouvaient être présentés les différents axes du dernier PNSE. Les orientations stratégiques dans le domaine de la santé environnementale ont trop souvent été abordées de façon succincte alors qu'une réflexion plus approfondie était demandée.
C 4 Construire un développement structuré, argumenté	Les copies bien structurées permettant une lecture aisée, sans rature, sans faute d'orthographe ont été valorisées. L'annonce d'un plan cohérent et respecté, une copie aérée, des enchaînements cohérents, tous ces éléments participent amplement à la fluidité de la lecture. Il a été fortement apprécié la présence d'une introduction situant la problématique de la santé environnementale et une conclusion ne se limitant pas à une synthèse du devoir mais ouvrant sur une perspective future ou sur une nouvelle problématique. Un équilibre doit être trouvé dans la structuration de la copie afin d'éviter un traitement inégal des différentes parties. Certaines copies, mal structurées, n'ont pas permis d'identifier clairement pour une question donnée les éléments de réponse attendus.
C 5 Utiliser un vocabulaire scientifique et technique	Cette compétence est à maîtriser pour un candidat se présentant à un concours de recrutement d'enseignant. Trop de répétitions, l'utilisation d'un langage familier ou de vocabulaire imprécis, de schémas non légendés et non expliqués, de sigles non explicités, la présence d'abréviations, sont autant d'éléments qui nuisent à la fluidité de la lecture et pénalisent le candidat. Le jury a déploré le peu de maîtrise et des erreurs de vocabulaire scientifique liées à l'appareil respiratoire. La syntaxe, l'orthographe et la lisibilité sont des points essentiels, ils facilitent la compréhension des idées présentées et donnent une bonne impression de la copie.

Le potentiel « pédagogique » de la copie doit être perceptible à travers sa construction, sa structuration, son organisation et sa capacité à mener une réflexion.

En conclusion, les meilleures copies sont celles de candidats qui possèdent à la fois une culture scientifique solide et des compétences en matière d'analyse et d'exploitation des données fournies ainsi qu'une présentation et une construction à la hauteur des exigences de l'épreuve.

ECRIT 2 – Seconde épreuve d’admissibilité

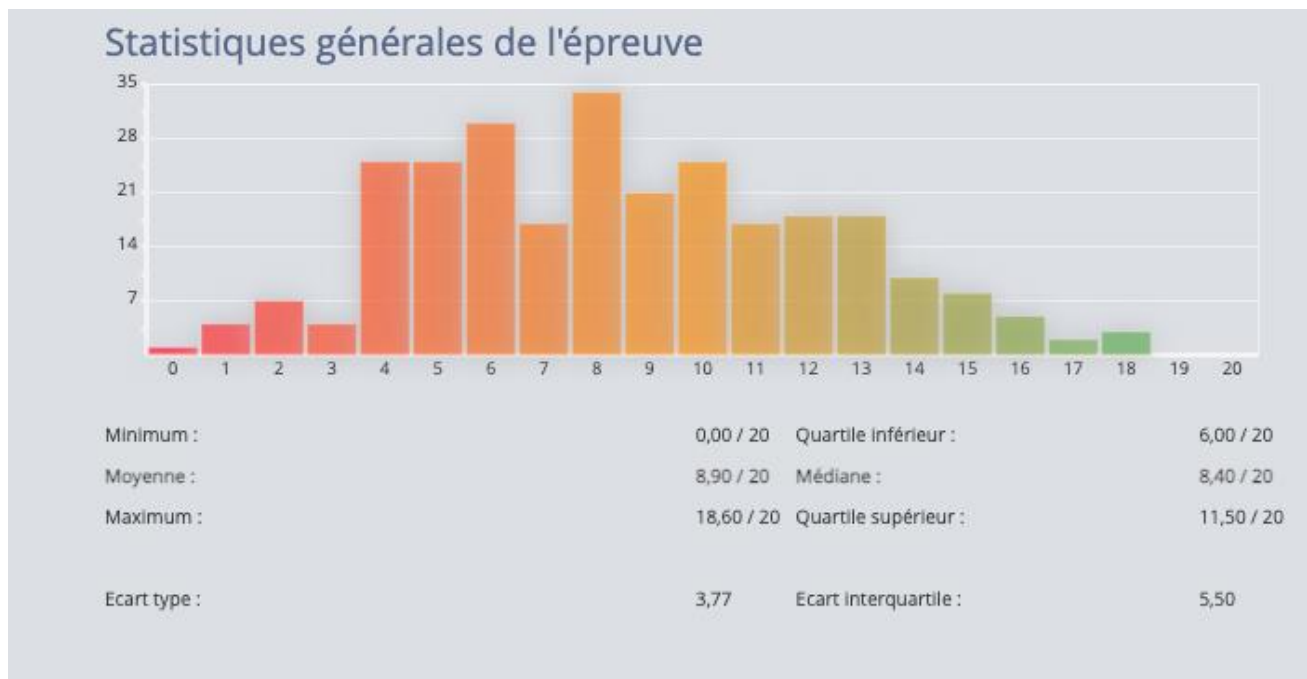
1. Définition de la seconde épreuve

L'épreuve a pour objectif de vérifier, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat, **à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, à conduire une analyse critique** de solutions et de documents technologiques, **à proposer des démarches** pédagogiques en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, sociétaux, économiques, éthiques et écologiques.

A travers cette épreuve, le jury évalue les compétences suivantes :

- Exploiter et synthétiser un ensemble de documents
- Réaliser l'analyse critique de solutions et de documents technologiques
- Argumenter et mobiliser des connaissances
- Proposer une démarche pédagogique en lien avec le cahier des charges
- Rédiger et structurer la composition
- Utiliser un vocabulaire scientifique et technique

2. Résultats



	Nombre de candidats ayant composé	Meilleure note	Note la plus basse
CAPLP	216	18,4	0,0
CAFEP	56	18,6	3,6

3. Commentaires du jury

Le jury fait les remarques générales suivantes :

Le sujet porte sur une problématique liée à la situation actuelle de l'accompagnement en fin de vie en France. Il est attendu en introduction l'annonce d'une problématique pour mener une réflexion sur les enjeux et limites des dispositifs et moyens mis en place depuis la loi du 09 juin 1999. L'utilisation des annexes doit être judicieuse et servir à étayer l'analyse critique en argumentant les propos à partir des données repérées dans ces supports et complétées par des connaissances. Le candidat doit définir les notions clés relatives au thème développé sans émettre de jugement, ni d'élément personnel, utiliser un vocabulaire spécifique, technique, précis et adapté aux sciences et techniques médico-sociales lors de l'exploitation du dossier documentaire. A la suite de ce travail réflexif, dans une deuxième partie le candidat doit présenter sa démarche pédagogique en lien avec le Baccalauréat professionnel ASSP option A. Les deux parties sont à traiter avec la même rigueur.

Le jury fait les remarques suivantes concernant les compétences évaluées :

<p>C1 Exploiter et synthétiser un ensemble de documents</p>	<p>La capacité à sélectionner des informations pertinentes est une qualité essentielle attendue chez un futur enseignant. Ainsi, tous les documents sont utiles pour répondre à la problématique du sujet mais le candidat doit faire preuve de discernement dans leur exploitation. Il doit définir les notions clés relatives au thème proposé, notamment une définition actualisée de la fin de vie, des soins palliatifs et de l'accompagnement. Il était attendu un rappel de l'évolution récente de la législation sur l'accompagnement en fin de vie en explicitant les dispositifs et moyens actuels de prise en charge des personnes en fin de vie et des aidants, en corrélation avec leurs besoins et attentes.</p> <p>Le jury a apprécié l'exploitation pertinente des annexes avec une analyse et une utilisation adaptée des données chiffrées. La référence au corpus documentaire était attendue.</p>
<p>C2 Réaliser l'analyse critique de solutions et de documents technologiques</p>	<p>Le candidat doit analyser les dispositifs mis en place pour les personnes en fin de vie et les aidants ainsi que les enjeux et les limites.</p> <p>Il était attendu du candidat de développer :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les moyens en structure (Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP), Unité de Soins Palliatifs (USP), Lits identifiés de Soins Palliatifs (LIPS) ;- Les moyens à domicile (Hospitalisation A Domicile (HAD), associations de bénévoles, directives anticipées, personne de confiance, Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie (CNSPFV), formations aux soins palliatifs) ;- Les dispositifs existants (congé de solidarité familiale, allocation journalière d'accompagnement de personne en fin de vie (AJAP). <p>L'analyse doit être étayée par des données chiffrées, à l'aide des annexes.</p> <p>Le jury a apprécié une analyse synthétique des documents en lien avec la problématique et non une simple paraphrase des documents.</p>
<p>C3 Argumenter et mobiliser des connaissances</p>	<p>Le candidat doit impérativement maîtriser les connaissances spécifiques au champ des sciences et techniques médico-sociales. Ces connaissances doivent être actualisées au regard des exigences du programme du concours. Les apports de connaissances personnelles,</p>

	<p>autres que celles des documents proposés en annexes sont valorisées. Les connaissances scientifiques du candidat doivent être mobilisées à bon escient pour l'analyse critique des documents.</p>
<p>C4 Proposer une démarche pédagogique en lien avec le cahier des charges</p>	<p>A partir de la réflexion menée à la question 1, le candidat doit formaliser des démarches pédagogiques précises. Il était attendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un rappel de la finalité du baccalauréat professionnel ASSP ; - une sélection précise des compétences travaillées dans les démarches pédagogiques proposées (sélection de compétences, de savoirs associés, choix d'un contexte, présentation d'une situation professionnelle) ; - la formalisation de la démarche : objectifs, moyens, la notion d'évaluation devait être abordée ; - une justification argumentée des choix pédagogiques opérés ; - une cohérence dans les démarches proposées. <p>L'ensemble de la proposition doit être réaliste et cohérente.</p> <p>Le jury a relevé des démarches pédagogiques pertinentes et réalistes situées dans la progression du baccalauréat professionnel ASSP, prenant appui sur les extraits de référentiel et en lien avec le sujet (précision du/des niveau(x) de classe, identification des compétences, des savoirs associés, démarche pédagogique inscrite dans un pôle ciblé, indicateurs d'évaluation et limites de connaissances, modalités d'évaluation). Certains candidats ont réinvesti les documents proposés en annexes dans leurs propositions pédagogiques. La maîtrise du vocabulaire pédagogique lors de la formalisation des démarches a également été appréciée.</p> <p>Le jury a regretté une démonstration trop théorique sur le plan pédagogique sans proposition concrète ou adaptée, des démarches pédagogiques non adaptées au baccalauréat professionnel ASSP, incohérentes et/ou manquant de réalisme, avec pas ou peu de lien avec le sujet. Il a été relevé la difficulté, pour certains candidats, à s'approprier le cahier des charges du sujet précisant les compétences et savoirs associés pouvant faire l'objet d'une démarche pédagogique. Certaines propositions sont inachevées.</p>
<p>C5 Rédiger et structurer la composition</p>	<p>Le jury attendait une composition structurée, rédigée, associant clairement les éléments de réponse avec des liens lisibles entre les différentes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une introduction générale présentant la problématique et l'annonce du plan ; - un développement de chaque partie suivant le plan annoncé avec des transitions pertinentes, les parties étant traitées de façon équilibrée ; - une conclusion générale proposant un bilan du sujet permettant d'apprécier les connaissances du candidat ; - une composition aérée, présentée sous une forme de devoir de synthèse pour la partie 1 ; <p>La composition doit être rédigée avec soin, sans rature ni surcharge, avec une écriture lisible, sans erreur d'orthographe ni de syntaxe. L'utilisation des abréviations est à proscrire.</p> <p>Un futur enseignant se doit de maîtriser la langue française.</p>
<p>C6 Utiliser un vocabulaire scientifique et technique</p>	<p>Le candidat doit utiliser un vocabulaire spécifique, technique, actualisé, précis et adapté aux sciences et techniques médico-sociales mais également en matière de pédagogie.</p>

Les préconisations suivantes ont pour but d'aider les candidats dans la préparation au concours et concernent plusieurs registres.

Le jury conseille aux candidats une première lecture du sujet et de l'ensemble des documents afin d'estimer le temps nécessaire au traitement de chaque partie et de s'octroyer du temps en fin de composition pour la relecture du travail réalisé.

Les candidats doivent impérativement maîtriser les connaissances et les actualiser au regard des exigences du programme du concours, connaître les enseignements relevant du champ d'intervention du PLP Sciences et Techniques Médico-Sociales, s'appropriier les référentiels de certification et les finalités des diplômes de niveaux 3 et 4 du secteur.

Il est recommandé pour les candidats de faire une immersion en lycée professionnel, qui peut prendre différentes formes : observation de cours, entretiens avec les équipes enseignantes, et/ou dans les milieux professionnels en lien avec les filières du secteur STMS.

En se positionnant en tant que futur PLP STMS, le candidat doit veiller au respect du principe de neutralité.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Les deux épreuves orales d'admission comportent une soutenance et un entretien avec le jury qui permettent d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire ou du domaine professionnel du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ou domaines professionnels.

Épreuve de mise en situation professionnelle

Durée 5 h - coefficient 2

Préparation de l'épreuve et de travaux pratiques : quatre heures

Exposé : trente minutes

Entretien : trente minutes

1 - Définition de l'épreuve

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation pour un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un environnement pluri technique, une organisation ou une mise en œuvre d'actions.

Un dossier est fourni au candidat par le jury, comportant divers documents : documents techniques, tels que protocoles de manipulations, résultats expérimentaux, résultats d'enquêtes, fiches techniques, bilan d'actions, projets d'actions, études et documents pédagogiques.

2- Indications aux candidats

Le sujet précise :

- le niveau de classe et le diplôme ;
- une compétence à développer chez les élèves, sélectionnée dans le référentiel du diplôme concerné.

A partir de cette compétence, un objectif pédagogique imposé est présenté sous la forme d'une thématique permettant la réalisation de travaux pratiques autour :

- d'activités de soins d'hygiène et de confort auprès de l'enfant et de l'adulte ;
- d'activités relatives à la prévention et à la sécurité ;
- d'activités d'animation, d'éducation à la santé et de maintien de l'autonomie auprès de l'enfant et de l'adulte ;
- d'activités éducatives.

Le sujet comprend un dossier composé :

- de tous documents susceptibles :
 - d'orienter le candidat dans sa réflexion et lui suggérer des manipulations, des investigations, des réalisations, des analyses à mettre en œuvre au cours de l'épreuve ;
 - d'être réinvestis dans la séquence de formation ;
- la liste des matériels, des produits et des équipements mis à disposition au sein du plateau technique.

Le référentiel visé par le sujet est mis à disposition du candidat.

3- Exemples de sujets – session 2021

1^{er} exemple de sujet MESP

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 12 élèves en classe de première, **baccalauréat professionnel Services de Proximité et de Vie Locale**, secteur d'activité A 2. Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence **C3 : Gérer**.

Vous traitez la compétence **C31 : Elaborer ou contribuer à l'élaboration d'un projet d'activités ou d'un plan d'actions**.

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

Préparation : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques ; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux.
- remettre en état l'environnement de travail

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Epreuve : 1 heure

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes
Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

Matériels :

- Feuilles blanches
- Feuilles de couleurs
- Journaux
- Prospectus de nourriture

- Morceaux de tissus
- Grande règle
- Scotch
- Ficelle
- Papiers à usage unique
- Boîtes à œufs
- Pots de yaourt
- Bouchons de différentes couleurs
- Rouleaux de papier toilette
- Pinceaux
- Bouteilles vides de différentes tailles
- Cutter
- Chenilles
- Yeux mobiles
- Ciseaux
- Petits pots en verre ou en plastique
- Cartons contenant divers emballages
- Enveloppe kraft A4 et A5
- Carton vide de ramette papier A4 et A3
- Bandeau pour les yeux
- Colle en bâton
- Colle forte liquide
- Feutres
- Peintures ; gouache, acrylique
- Marqueurs de différentes tailles et couleurs
- Crayons de papier
- Gomme
- Crayons de couleurs
- Taille crayon
- Assiettes en carton

Produits :

- Détergent/désinfectant
- Savon doux

Equipements :

- Table
- Chaises
- Poubelle
- Poste de lavage des mains

Dossier technique :

Le référentiel du baccalauréat professionnel « Services de Proximité et de vie locale » est mis à disposition.

Document 1 : **Actions "Projet éco-citoyen"**

Extrait de Actions « Projet éco-citoyen » modifié le 12/03/2020
Disponible sur : <https://www.senacs.fr>

Document 2 : **Extrait « Méthodologie de la démarche de projet : Recommandations pédagogiques pour la filière professionnelle sanitaire et sociale »**

Disponible sur : <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr> Consulté 12/03/2020

- Document 3 :** Des jeunes nettoient leur quartier et défient d'autres cités de faire de même
 Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr> , publié le 06/08/2019
- Document 4 :** 10 gestes anti-gaspillage
 Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr> , publié le 15/10/2019
- Document 5 :** Déchets et tri sélectif
 Disponible sur : <http://www.monetier.com> , consulté le 12/03/2020
- Document 6 :** La récup' c'est rigolo et écolo
 Disponible sur : <https://recreavie64.wordpress.com> consulté le 12/03/2020

Ressources mises à disposition dans la salle :

- Catalogue de matériels d'animation
- Catalogue de matériels d'entretien
- Jeu : Trop d'ordures, c'est trop nul
- Jeu Super Héros, 7 familles de déchets
- Une mallette pédagogique sur le gaspillage alimentaire
- Anti gaspi mini expo : kit Kolok anti gaspi
- Fiches d'activités autour du gaspillage alimentaire
- Petit guide du tri sélectif
- Le guide contre le gaspillage alimentaire
- Dès aujourd'hui, moins d'ordures pour les générations futures
- Le développement durable dans les centres sociaux de la métropole c
- Fiche de jeu : histoires de déchets



Albums de jeunesse :

- Gare au gaspi, Estelle MEENS et Geneviève ROUSSEAU
- Kididoc : Protégeons la planète, Jean Michel BILLIoud et Didier BALICEVIC
- Mes P'tites Questions – L'écologie, Stéphanie LEDU

Ouvrage :

- Penser et rédiger son projet d'activités : Activités extra-scolaires et de loisirs pour l'enfance, Florence MEZIERE

Vidéo :

- « Ma cité va briller »

2^{ème} exemple de sujet MESP

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 12 élèves en classe de Mention Complémentaire Aide à Domicile.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence **C4.6 : Assurer la prévention et la sécurité**

Vous traitez : **Participer à la prévention et la sécurité de la personne aidée**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

Préparation : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques ; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux.
- remettre en état l'environnement de travail

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Epreuve : 1 heure

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

Matériels :

- Tapis de sol de gymnastique
- Table de chevet
- Petits tapis de sol « descente de lit »
- Tapis de bain
- Lampe de chevet
- Tabouret
- Fauteuil
- Tube de colle
- Appareil électrique du quotidien avec fils dénudés
- Rallonge
- Sol encombré : pots de fleurs, revues...
- Scotch double face
- Plateau avec tasse couverts
- Verre
- Pichet d'eau
- Kit vieillissement
- Téléphone
- Bouteille en plastique vide
- Modèle de téléalarme
- Etiquettes de produits ménagers avec pictogrammes
- Veilleuse
- Feuilles de format A3 (couleurs)
- Dépliants publicitaires de produits alimentaires
- Feutres
- Images de pièce de maison (extrait de Chez moi je domestique les risques)

- Chaussons pour adulte

Produits :

- Savon doux liquide
- Essuie-mains à usage unique
- Produits d'entretien du quotidien (eau de javel, déboucheur d'évier liquide, nettoyant pour le four ...)

Equipements :

- Fauteuil de confort
- Lit médicalisé
- Poste de lavage des mains
- Poubelle et sac poubelle
- Armoire de rangement ou étagère pour produits ménagers

Dossier technique :

Document 1 : Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Extrait modifié : « les services d'aide et accompagnements à domicile »

Consulté le 11.03.2020

Disponible sur <https://www.pasdecalais.fr/>

Document 2 : Les accidents de la vie courante

Extrait de Les accidents domestiques et les personnes âgées

Disponible sur <https://www.capretraite.fr>

Document 3 : Bien choisir sa téléassistance

Extrait modifié : « Bien choisir sa télé assistance », consulté le 11.03.2020

Disponible sur <https://www.bonjourseigneur.fr>

Document 4 : Personnes âgées ; rester en bonne santé pour éviter les chutes

Extrait modifié : « Personne âgée rester en forme pour éviter les chutes »,

Consulté le 12.03.2020

Disponible sur <https://www.axaprevention.fr>

Document 5 : Améliorer l'alimentation des personnes âgées

Extrait modifié : « Faire du repas un moment de plaisir – l'affaire de tous »

Consulté le 12.03.2020

Disponible sur <https://solidarite.sante.gouv.fr>

Document 6 : Faire du repas un moment de plaisir : l'affaire de tous

Extrait modifié : « Faire du repas un moment de plaisir – l'affaire de tous »

Consulté le 12.03.2020

Disponible sur <https://solidarite.sante.gouv.fr>

Ressources mises à disposition :

- Référentiel « Mention Complémentaire Aide à Domicile »
- Accidents de la vie courante. Comment aménager sa maison pour éviter les chutes ? INPES, mise à jour en août 2009
- Boîte à outils, prévention de la dénutrition chez les séniors à destination des aidants, éditée par la maison de la nutrition Champagne Ardenne,
- Nutrition des séniors, bien manger pour mieux vieillir

- Dépliant « Prévenir des chutes des seniors », publié en octobre 2017 : <https://www.attitude-prevention.fr>
- « Quand la malvoyance s'installe ». Guide pratique à l'usage des adultes et de leur entourage.
- Vidéo : Ateliers équilibre pour les seniors

4- Commentaires du jury

Le jury rappelle que l'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation pour une compétence un niveau de classe donné. La séquence s'inscrit dans les programmes du lycée et prend appui sur les investigations et sur les analyses effectuées par le candidat. Cette séquence doit inclure une ou des activité(s) pédagogique(s) concrète(s) pour les élèves.



but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation pour une compétence un niveau de classe donné. La séquence s'inscrit dans les programmes du lycée et prend appui sur les investigations et sur les analyses effectuées par le candidat. Cette séquence doit inclure une ou des activité(s) pédagogique(s) concrète(s) pour les élèves.

- Les investigations, manipulations et analyses en salle de travaux pratiques :

Le candidat conduit les investigations à sa convenance. L'environnement pluri-technique mis à sa disposition est assimilé à une situation de recherche, point de départ de la démarche d'investigation. Le candidat mène sa réflexion sur la thématique à traiter en formulant et confrontant des hypothèses. Dans ce contexte, diverses actions sont possibles pendant cette phase pratique : démarche expérimentale, tâtonnement expérimental, analyse documentaire... L'analyse des documents ne suffit pas, la manipulation et/ou la réalisation sont attendues.

La liste des matières d'œuvre, la nature du plateau technique et le dossier délimitent le champ des possibles pour le candidat. L'environnement pluri-technique a été pensé de manière à susciter l'intérêt et la curiosité du candidat, lui suggérer des choix de manipulations, d'expérimentations, de recherches, d'analyses, ... sans jamais les prescrire.

Les résultats obtenus et les choix réalisés doivent être présentés et réinvestis pour concevoir la séquence pédagogique attendue.

L'épreuve de mise en situation professionnelle consiste à placer le candidat en tant qu'enseignant préparant une séquence pédagogique. Les investigations permettent d'identifier les atouts, contraintes, avantages, inconvénients des ressources mises à disposition afin de se projeter dans la construction d'une situation d'enseignement.

Le jury attendait :

- l'exploration de l'environnement pluri technique mis à disposition : le candidat doit prendre connaissance du plateau technique et des éléments qui le composent, analyser le résultat de ses investigations afin de construire sa séquence ;
- l'utilisation pertinente et rationnelle des produits, matériels et équipements.

Le jury a apprécié :

- la mise en œuvre effective par les candidats d'une réelle démarche d'investigation, d'un tâtonnement expérimental, de manipulations de nature variée, adaptés à la situation pédagogique proposée par le sujet ;
- la curiosité d'esprit des candidats ;
- le respect entre les candidats sur les plateaux techniques lorsque les équipements sont à partager ;
- le respect du matériel et des équipements à disposition ;
- l'emploi raisonné et raisonnable des consommables.

Le jury a regretté :

- le mimétisme entre les candidats dans les choix d'actions ou de manipulations alors que le sujet ne prescrit aucune technique à réaliser. C'est le candidat lui-même qui décide de ce qu'il va mettre en œuvre comme recherches ou manipulations, à des fins pédagogiques pour sa future séquence ;
- une action se limitant à l'observation visuelle des matériels, produits et équipements à disposition. La manipulation est nécessaire à la justification des choix conduisant à l'exploitation pédagogique envisagée ;

Conseils aux candidats :

Cette partie de l'épreuve doit être consacrée au recueil d'informations, à la mise en œuvre d'expérimentations, de manipulations, de tests, d'essais, nécessaires à la construction de la séquence pédagogique. Il ne s'agit pas d'effectuer une démonstration à destination du jury qui aurait pour but de vérifier la parfaite maîtrise d'un geste technique (par exemple technique de soins d'hygiène et de confort, technique d'animation...).

Le candidat doit organiser le temps imparti sur le plateau technique : lecture attentive, analyse du sujet en lien avec le référentiel, découverte de l'environnement, mise en œuvre de la démarche d'investigations, d'expérimentations, de manipulations.

- La conception et l'organisation de la séquence de formation :

Dans la salle informatique, le candidat conçoit et organise une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à sa disposition (ordinateur avec accès internet). Il prépare son exposé et son entretien avec le jury.

Les investigations, manipulations, réalisations et analyses conduites par le candidat seront à contextualiser obligatoirement au sein de la séquence de formation choisie. Les ressources proposées dans le dossier apportent une aide au candidat pour poser le cadre de sa séquence pédagogique et pour envisager un réinvestissement. Ces ressources ne sont pas limitatives.

- L'exposé et l'entretien avec le jury :

Le jury attendait :

- la présentation des investigations conduites par le candidat dans sa phase de recherche ;
- l'exploitation argumentée des informations recueillies, des analyses et résultats obtenus et de leur validité ;
- le réinvestissement des informations recueillies lors de cette phase d'investigation dans la séquence pédagogique ;
- la présentation justifiée de la démarche méthodologique mettant en évidence l'exploitation pertinente du référentiel, des observations et résultats des investigations conduites et du dossier technique mis à disposition ;
- l'explicitation de la démarche méthodologique retenue pour construire la séquence à partir des résultats issus des investigations (proposition de séquence structurée et personnelle adaptée au niveau imposé, justification des choix pédagogiques) ;
- une aptitude à la communication et des capacités d'écoute.

Le jury a apprécié :

- la maîtrise de l'outil numérique au cours de l'exposé ;
- un exposé structuré ;
- la qualité d'écoute et d'argumentation ;
- une connaissance du public de lycée professionnel ;
- la connaissance du milieu professionnel correspondant à la formation des élèves ;
- la connaissance des diplômes relevant du champ d'intervention d'un PLP STMS ;
- le réalisme dans les propositions pédagogiques ;
- la prise en compte des PFMP dans la proposition pédagogique du candidat ;

- la capacité du candidat à opérer des liens pertinents avec des compétences complémentaires ;
- la capacité du candidat à proposer des activités ou actions interdisciplinaires dans le cadre d'un travail d'équipe ;
- l'indication des sources utilisées ;
- la posture réflexive et la réactivité du candidat face à ses propositions pédagogiques.

Conseils aux candidats :

Il est nécessaire de prendre connaissance en amont de l'épreuve du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (cf. arrêté du 1^{er} juillet 2013), des référentiels des diplômes professionnels, des guides d'accompagnement pédagogiques (Eduscol, sites académiques SBSSA, ...) ainsi que des textes en vigueur relatifs à la voie professionnelle.

Une connaissance des démarches méthodologiques et la didactique de la discipline ainsi que des modalités de conception de séquences et séances pédagogiques est attendue. Le candidat doit s'approprier le vocabulaire pédagogique et actualiser ses connaissances techniques, scientifiques et professionnelles.

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée : 1 heure - Coefficient : 2

Exposé : 30 minutes

Entretien : 30 minutes

1. Définition de l'épreuve

L'épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à rechercher les supports de son enseignement dans la réalité et l'environnement professionnel des champs de la spécialité, d'en faire une analyse scientifique et technologique et d'en extraire des exploitations pertinentes pour son enseignement en lycée professionnel.

Les données scientifiques essentielles ainsi que les exploitations pédagogiques envisagées sont consignées dans un dossier réalisé et présenté par le candidat.

L'épreuve comprend une soutenance de trente minutes durant laquelle le candidat présente les éléments scientifiques et techniques abordés et une proposition de séance choisie dans le cadre des programmes de lycée professionnel.

La soutenance est suivie d'un entretien de trente minutes avec le jury qui doit permettre de vérifier que le candidat a su s'interroger sur l'inscription de l'exploitation pédagogique envisagée dans l'ensemble des progressions proposées aux élèves. Il doit aussi mettre en évidence une réflexion sur la démarche scientifique et sur l'appréciation des sources et informations.

Il permet en outre au jury d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

2. Indications aux candidats

Une note aux candidats explicitait les attentes concernant, cette épreuve, relatives à la composition du dossier et à l'exposé. Le dossier et l'exposé doivent permettre de mesurer les connaissances scientifiques et technologiques du candidat, à un niveau enseignant.

Le dossier comprend :

- les données scientifiques essentielles relatives au thème choisi par le candidat ;
- une présentation de supports d'enseignement empruntés à l'environnement professionnel des sciences et techniques médico-sociales ;
- une analyse scientifique et technologique de ces supports ;
- les exploitations pédagogiques envisagées dans le cadre des enseignements du PLP STMS.

L'analyse porte d'une part sur les principes qui ont présidé au choix du candidat pour sélectionner les supports d'enseignement, sur la valeur scientifique, technique ou pédagogique des documents, et sur leurs intérêts dans l'acquisition des connaissances et des compétences par les élèves.

Deux exploitations pédagogiques au minimum sont attendues et seront justifiées par le candidat. La séance présentée lors de la soutenance peut être annoncée dans le dossier mais ne fait pas l'objet d'un développement écrit détaillé.

Le dossier ne doit pas dépasser quarante pages (annexes comprises, police Arial 12). Il ne peut se réduire à une simple compilation de documents scientifiques, techniques.

Lors de l'exposé, le candidat présente au jury le dossier qu'il a réalisé en insistant sur :

- la présentation des éléments scientifiques et techniques pertinents ;
- l'analyse scientifique et technologique des supports d'enseignement sélectionnés ;
- la transposition pédagogique des supports dans le cadre de la séance choisie.

Le candidat utilise les moyens de communication de son choix. Sont mis à sa disposition un tableau et un vidéoprojecteur. S'il le souhaite, le candidat peut se munir d'un ordinateur portable disposant des logiciels qui lui sont nécessaires, il lui est conseillé de se munir d'une clé USB et d'une version papier de sa présentation. Le candidat n'a pas accès à internet lors de cette prestation.

3. Commentaires du jury

Pour le dossier, le jury attendait :

- des dossiers présentant l'analyse scientifique et technologique de supports, sélectionnés par le candidat, issus de la réalité et de l'environnement professionnels des champs des sciences et techniques médico-sociale ;
- des dossiers structurés, documentés, présentant une analyse de qualité, rigoureuse, avec un bon niveau scientifique et technologique ;
- une analyse faite dans un objectif de construction d'un enseignement ;
- plusieurs exploitations pédagogiques possibles, dont une seule devant être détaillée ;
- des annexes pertinentes et référencées dans la partie scientifique et technologique ;
- des dossiers paginés, avec des annexes en nombre raisonnable et lisibles ;
- des documents dont l'origine est clairement indiquée ;
- la présence de bibliographie, de sitographie.

Pour l'exposé et l'entretien, le jury a apprécié :

- une justification du choix des supports scientifiques et techniques et leur analyse ;
- une présentation équilibrée entre l'analyse des données scientifiques et technologiques essentielles et la transposition pédagogique au niveau de la séance ;
- le respect du temps imparti pour l'exposé ;
- l'utilisation d'un support de communication adapté et de qualité tant sur le fond que sur la forme ;
- un exposé qui apporte un éclairage précis et complémentaire au dossier ;
- la présentation d'une séance située dans une progression pour un niveau de formation choisi en lien avec les éléments du dossier ;
- une transposition pédagogique possible à différents diplômes et niveaux de formation ;
- une exploitation des supports présentés dans le dossier ;
- la capacité du candidat à prendre en compte les valeurs de la République dans le cadre de sa projection dans le métier ;
- les qualités de communication inhérentes au métier d'enseignant.
- l'emploi d'un vocabulaire précis.

Le jury a apprécié que la lecture plus attentive de la définition de l'épreuve par des candidats, les amène à des propositions de qualité, aussi bien dans la conception des dossiers que lors de la présentation orale et des échanges.

CONCLUSION GENERALE

Comme pour les sessions précédentes, l'exigence d'une maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline est nécessaire comme la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent les élèves.

Une posture professionnelle d'enseignant mettant en évidence un savoir-être adapté au travail en équipe et à la conduite d'une classe est aussi attendue.

La préparation d'un enseignement exige de recourir à des sources, données, informations sous leurs diverses formes, que l'enseignant doit ensuite utiliser en les adaptant, en apprêtant leur présentation, en les explicitant, en les articulant avec d'autres afin de les rendre accessibles, intéressantes visant un ou des objectifs de formation spécifiés. C'est ce travail qui est demandé aux candidats dans la seconde épreuve d'admissibilité – travail sur des supports d'enseignements – et dans la première épreuve d'admission – travail de conception de supports d'enseignement. Ce travail de conception et d'utilisation de supports requiert bien sur une pratique technique mais surtout une réflexion sur l'utilisation des investigations menées, des techniques abordées, des difficultés rencontrées lors de leur réalisation, de la transposition qui pourra être menée pour les élèves en réponse aux objectifs visés, de ce qu'elle nécessitera comme stratégie pédagogique.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un enseignement professionnel, qui se fonde sur une confrontation avec le réel, un aller-retour permanent entre l'approche du réel pour comprendre, expliquer et apprendre et l'utilisation du savoir pour analyser ou mettre en œuvre, la présentation d'un dossier construit à partir d'une réalité du champ des sciences et techniques médico-sociales (STMS), exploité pour un enseignement spécifié, complète l'approche des compétences requises pour un futur enseignant en lycée professionnel en STMS.

Bien sûr, il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut-on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au-delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves.

Se familiariser avec le lycée professionnel, rencontrer des enseignants de STMS mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAFEP. Le jury a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.

REMERCIEMENTS

Le jury tient à remercier madame la Proviseure du lycée Marie LE FRANC à LORIENT, monsieur le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, les équipes d'accueil et de maintenance, les équipes de restauration pour l'accueil et l'aide efficace apportés lors des épreuves d'admissibilité et d'admission. Le jury remercie également les enseignants du lycée Marie LE FRANC qui ont encadré les épreuves d'admission et ont contribué à ce que les candidats soient dans les meilleures conditions.